



Quais récréatifs – Renseignements municipaux | Village de Belcarra

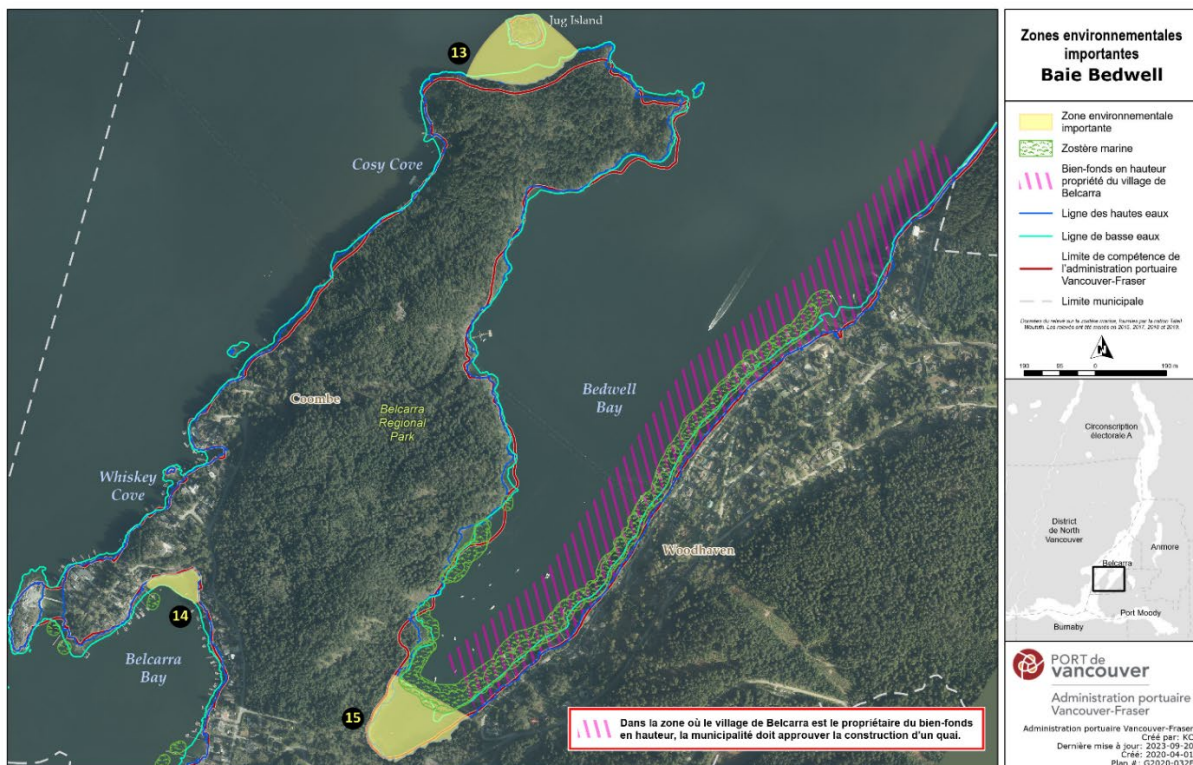
Veuillez lire les renseignements ci-dessous, car ils contiennent des informations importantes concernant l'autorisation de nouveaux quais de plaisance dans la municipalité de Belcarra et peuvent avoir une incidence sur votre processus de demande.

Baie Bedwell

Dans le cadre de notre programme de quais récréatifs, nous nous efforçons d'offrir aux résidents la possibilité d'accéder à un quai récréatif tout en protégeant l'environnement, en respectant les intérêts et les droits des peuples autochtones et en assurant la sécurité et la navigation.

Bien que l'Administration portuaire ait levé son moratoire en juin 2020, nous continuons à restreindre les demandes de nouveaux quais dans la baie de Bedwell. Le maintien de cette restriction s'explique est dû à l'impact potentiels que le développement de nouveaux docks dans la région aurait sur l'environnement. Nous savons que la baie Bedwell est l'un des plus grands herbiers de zostères restants dans la baie Burrard. En plus du rôle essentiel que joue la zostère dans l'écosystème, elle a également une importance culturelle pour les groupes autochtones. Pour ces raisons, nous ne sommes pas en mesure d'envisager l'aménagement de nouveaux quais qui pourraient compromettre le lit de zostères dans cette zone.

Nous continuerons à travailler avec les groupes autochtones et d'autres parties prenantes sur une approche de gestion à long terme des quais de plaisance à cet endroit, mais cela pourrait prendre un certain temps.



Pour plus d'informations, contactez-nous par courriel à l'adresse eep@portvancouver.com ou par téléphone au 604.665.9047.